



Formulaire n°2 Demande de branchement et de déversement aux réseaux publics d'assainissement : Usagers domestiques

Ce document doit être utilisé dans le cas de figure suivant :

1. En l'absence de demande d'urbanisme (permis de construire, d'aménager, déclaration préalable...) et d'avis formulé par le service de l'assainissement collectif sur le projet de raccordement
2. Dans le cadre d'une demande d'urbanisme

1 - DEMANDEUR

Nom, Prénom, raison sociale :

Agissant en qualité de : Propriétaire

Autre (à préciser) :

et pour le compte de :

(en cas de mandat, la demande sera accompagnée obligatoirement de la procuration du propriétaire)

N° de permis :

Adresse : n° :

Voie :

Code postal :

Commune :

Téléphone :

Courriel :

Sollicite l'autorisation de raccorder et de déverser aux réseaux d'assainissement collectifs les eaux suivantes :

Eaux usées (eaux ménagères et eaux vannes uniquement)

2 - LIEU OU LE(S) BRANCHEMENT(S) DO(I)VEN(T) ETRE REALISE(S)

Adresse des travaux de raccordement :

N° : Voie :

Code postal : Commune :

N° de parcelle (Section et numéro) :

Type d'immeuble à raccorder :

Maison individuelle / maisons jumelées - nombre de logements :

Immeuble de logements collectifs - nombre de logements :

Lotissement - nombre de lots :

Bâtiment à usage commercial, bureaux, activité artisanale

Autre, précisez :

Surface de plancher (m²) :

3 - CARACTERISTIQUES DU (DES) BRANCHEMENT(S) ET DES RESEAUX A REALISER

Type de branchement(s) (plusieurs choix possibles) :

Permanent

Temporaire (chantier) - durée : Installation de prétraitement : Oui Non

Type de pré traitement :

Branchement eaux usées

Branchement eaux pluviales

Pour rappel, conformément au règlement du service public d'assainissement collectif, la boîte de branchement doit être implantée sous domaine public, en limite de propriété, sauf impossibilité technique et sur dérogation du service.

Réseau d'assainissement :

partie public - diamètre :

partie privée - diamètre :

Matériaux :

Ouvrages nécessaires autre que réseaux et branchements :

Autre, précisez

Observations particulières sur le projet de branchement :

Modalités de gestion des eaux pluviales de la parcelle :

Ouvrage d'infiltration, précisez : Puits d'infiltration Noues, tranchées d'infiltration Autre :

Cuve de rétention à débit limité

Débit de fuite : litres/s

Si rejet, précisez la destination : Fossé Cours d'eau Réseau public, précisez :

Autre, précisez :

Observations particulières sur le projet de branchement :

4 - REALISATION DES TRAVAUX

CHOLTON (exploitant du SMAPS) Autre entreprise : précisez : Contact Téléphone :

Date envisagée de démarrage des travaux :

Le délégataire contrôlera la bonne réalisation des travaux de raccordement (formulaire 1 à compléter)

Si l'entreprise retenue n'est pas CHOLTON, elle devra respecter les prescriptions suivantes :

- Réalisation des travaux conformément aux règles de l'art et notamment en application du fascicule 70 du CCTG travaux : Ouvrages d'assainissement et des prescriptions techniques du règlement d'assainissement collectif et tout autre réglementation en matière de réalisation de travaux d'assainissement
- Annexe 2 et 6 du règlement de service
- Faire les demandes auprès des concessionnaires (DR et DICT avant de débiter les travaux) et demander les autorisations de voirie
- Fournir un plan de récolement de l'ouvrage (réseaux et boîtes de branchement)

5 - DOCUMENTS A JOINDRE A LA DEMANDE DE BRANCHEMENT

L'intégralité des documents suivants doit être adressée au service public de l'assainissement collectif, sous peine d'un rejet de la demande de branchement.

- Le présent formulaire de demande de branchement complété
- Le plan de situation de la parcelle dans la commune
- Un plan masse ou croquis côté, précisant :
 - ✓ La situation de l'immeuble par rapport à la voie publique
 - ✓ L'emplacement de la (les) boîte(s) de branchement sur la voie publique
 - ✓ L'implantation des réseaux d'eaux usées et pluviales sur la parcelle, jusqu'à la (les) boîte(s) de branchement et tous les ouvrages (pompes de relevage, clapet anti retour, cuve de rétention des eaux pluviales,)
 - ✓ Les réseaux des eaux usées et pluviales jusqu'au réseau public (pluviale : système d'infiltration à la parcelle fortement préconisé)
 - ✓ La convention de passage en partie privée si servitude de tréfonds
 - ✓ Annexe 7 convention aménageur complétée et signés

6 - COORDONNEES DU SERVICE DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET DU DELEGATAIRE

Syndicat Mixte d'Assainissement du Pont Sollières
Mairie de Liergues - 524 Montée St Eloi
- 69400 Porte des Pierres Dorées
Tél. : 04 74 65 84 33
E-mail sia.pont.sollieres@wanadoo.fr

Entreprise CHOLTON 197 Ancien Canal de la
Madeleine
- 69440 Chabanière
Tél. : 04 77 29 68 91
E-mail technique.reseaux@choltonserp.com

7- DECLARATION ET SIGNATURE – CONSENTEMENT POUR L'UTILISATION DES DONNEES PERSONNELLES

Je déclare :

- Avoir pris connaissance du règlement du service public de l'assainissement collectif, consultable au SMAPS, des prescriptions relatives au raccordement aux réseaux publics et des sanctions financières encourues en cas de mauvaise réalisation des travaux de branchement sous le domaine public,
- **Le cas échéant**, avoir été informé que je serai redevable de la Participation pour le Financement à l'Assainissement Collectif (PFAC) lors de mon raccordement effectif au réseau public d'assainissement, conformément au Code de la Santé Publique,

Je m'engage :

- A attendre l'avis et les prescriptions techniques du SMAPS avant de réaliser les travaux de raccordement,
- A prévenir le service de l'assainissement collectif de la date de démarrage des travaux de raccordement, **a minima 7 jours** avant leur commencement, par l'intermédiaire du formulaire 1.

En soumettant ce formulaire, j'accepte que mes données qui y sont saisies :

- Soient enregistrées dans un fichier informatisé par le SMAPS
- Soient traitées et exploitées par le service de l'assainissement collectif du SMAPS, exclusivement pour l'instruction technique et administrative de ma demande de raccordement.

Nous ne traiterons et n'utiliserons vos données personnelles que dans la mesure où cela s'avère nécessaire à l'instruction de votre demande de raccordement aux réseaux publics d'assainissement. Vos informations personnelles seront conservées jusqu'à ce que la réalisation des travaux de raccordement soit constatée par un agent du service de l'assainissement collectif. Pendant cette période, nous mettrons en œuvre tous moyens aptes à assurer la confidentialité et la sécurité de vos données personnelles, de manière à empêcher leur endommagement, effacement ou accès par des tiers non autorisés.

Fait à :

le :

Signature du demandeur (précédée de la mention « lu et approuvé »)

8. Autorisation de déversement par le Syndicat

Le Président du Syndicat Mixte d'assainissement du Pont Sollières : Autorise le raccordement

N'autorise pas le raccordement* pour les raisons suivantes :

*En cas de refus merci de redéposer un dossier

Date :
Signature